



FDJ 

APPEL A PROJET COMMERCCE

COMMERCCE MULTISERVICE

**Vous avez un projet de commerce à Jarnosse ?
Nous avons une proposition pour vous !**



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ

Pierres d'histoire et Terre d'avenir



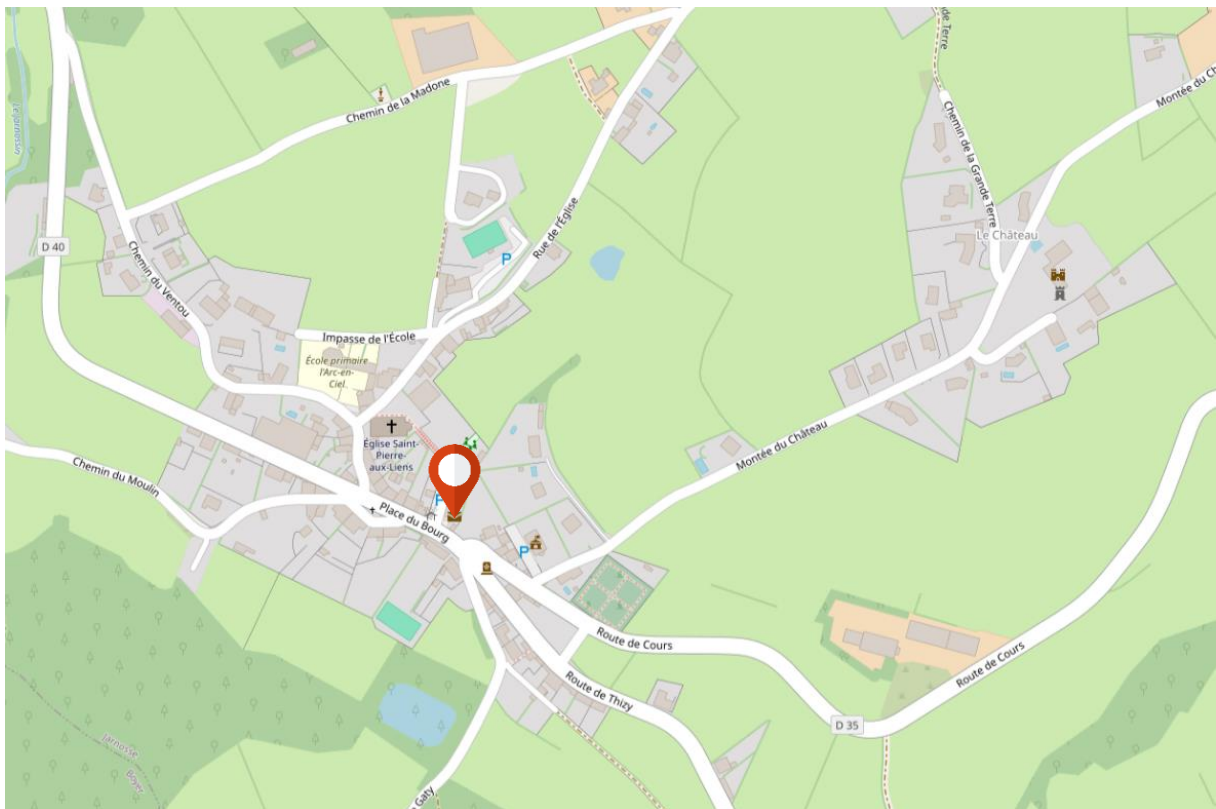

Petites villes
de demain

CONTEXTE

Le village de Jarnosse dispose d'une population de 410 habitants et est situé au nord du département de la Loire à mi-chemin entre l'agglomération roannaise et la ville de Cours-la-Ville dans le Rhône. Bénéficiant d'un cadre de vie rural et agréable, Jarnosse dispose d'une école et de nombreuses associations (comité des fêtes, basket, sauvegarde du château, chasse, ...)

Le bourg dispose d'un commerce multiservice, unique commerce du bourg. Les murs sont propriété de la municipalité et le fonds est propriété des gérants actuels. Ce dernier en activité depuis une dizaine d'années souhaite prendre sa retraite. Dans ce cadre, la municipalité et la communauté de communes s'associent afin de trouver un repreneur.

Carte du bourg de Jarnosse et de localisation du commerce



Règlement de l'appel à projet commercial

1. LE LOCAL

Situé en cœur de bourg et jouissant d'une très bonne visibilité en bordure de départementale, le local dispose d'une superficie totale de 147 m² dont 135 m² de surface de vente. Le logement attenant dispose d'une superficie de 42,43 m² et comporte trois pièces, une salle de bain, ainsi qu'une terrasse privative.

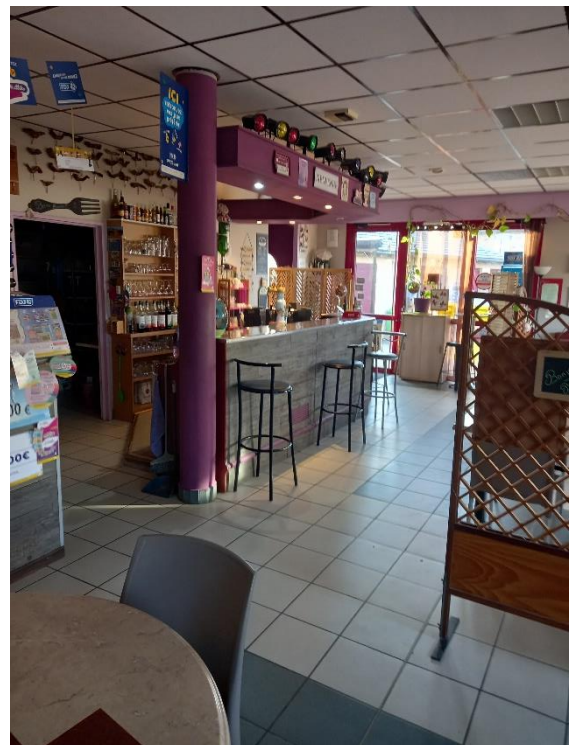
Le local dispose d'une grande salle dédiée à l'activité de bar/restaurant (88 m²) ouverte sur une salle dédiée à l'épicerie donnant toutes les deux sur des ouvertures indépendantes. La salle principale (bar/restaurant) est lumineuse, spacieuse et comporte un bar dans toute sa longueur. La cuisine est située dans une pièce indépendante accessible depuis l'arrière du bar. Un dégagement permet l'accès à des sanitaires et une terrasse est exploitable.

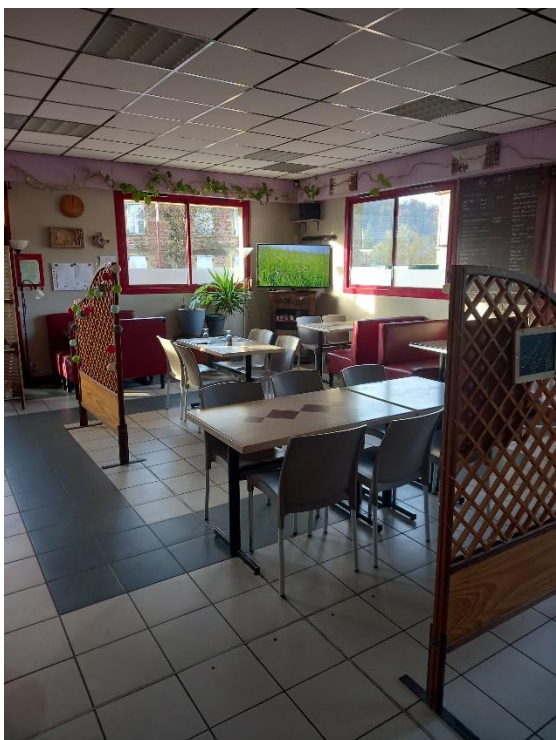
La superficie donne la possibilité d'organiser différents types d'évènements comme le font les gérants actuels : soirées à thèmes, soirée huitres/grenouilles, diffusion de matchs, ...

Le multiservice regroupe plusieurs activités : épicerie, bar, restaurant, dépôt de gaz, relai La Poste, dépôt de pain, Française des Jeux, journaux.

Le matériel présent :

- deux frigos dédiés aux boissons
- trois frigos
- un congélateur
- une gazinière
- une friteuse
- lave vaiselle
- vitrine réfrigérée
- rôtissoire
- plancha
- machine à café
- congélateur à glace
- caisse enregistreuse
- appareil panini
- deux appareils à raclette
- un appareil à hot dog
- batterie de vaisselle
- alarme
- Vial Gaydon
- store double pente
- double étagère métal
- meuble cuisine (deux portes)
- meuble deux portes
- porte manteau
- mange debout + tabouret
- trois tables inox





La situation du local et la présence d'un parking entourant le bâtiment donne la possibilité d'organiser de nombreux évènements notamment en extérieur. A ce titre, les gérants actuels organisent un marché de producteur un jeudi sur deux (fromager, boucher, poissonnier, ...), un concours de pétanque et deux brocantes par an.

Des partenariats locaux peuvent également être noués avec par exemple les hébergeurs de la commune.

2. LE LOYER ET LE FONDS

La commune est propriétaire des murs de l'ensemble du bâtiment (commerce et logement). Le montant du loyer demandé par la commune est de 698€ par mois (402 € pour la partie commerce et 296 € pour la partie logement). Les montants sont révisés tous les ans.

Le prix de vente du fonds de commerce demandé par les gérants actuels est de 43 000€

3. LES CANDIDATURES

Les candidatures devront répondre à l'objectif de reprise du commerce multiservice.

Les conditions d'éligibilité :

- Création ou développement d'une entreprise commerciale ou artisanale (incluant une activité de vente de détail avec vitrine)
- Immatriculation obligatoire au RM ou RCS (existante ou en cours)

Modalités de réponse à l'appel :

Les porteurs de projet sont invités à remplir le dossier de candidature et à fournir les pièces justificatives suivantes :

- Dossier de Candidature dûment rempli.
- Justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport, et titre de séjour pour les ressortissants non-européens).
- Business plan sur 2 ans.
- Etude de marché (si réalisée).
- Tout élément permettant d'enrichir le dossier (photos, CV, plaquette de présentation, etc.)

Les dossiers doivent être transmis, par mail (robin.andre@charlieubelmont.com), ou être déposés au siège de la communauté de communes (9 place de la Bouverie 42190 Charlieu) avant le 12 mai.

Les dossiers des candidats seront entièrement rédigés en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Tous les éléments financiers seront exprimés en euros. Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition.

Un bilan de l'activité précédente pourra être transmis.

4. PROCESSUS DE SELECTION

L'appréciation des dossiers est assurée par un jury composé d'élus communautaires, d'élus communaux, des gérants actuels, de représentants des chambres consulaires et de représentants de la plateforme Initiative Loire.

Critères d'appréciation :

- La viabilité économique du projet ;

- La qualité de l'offre proposée ;
- L'expérience et la motivation du candidat.

En cas de besoin, Charlieu Belmont Communauté se réserve le droit de prendre contact avec les candidats afin d'obtenir toute précision qu'il jugera utile et toute pièce qui lui semblera nécessaire.

Charlieu Belmont Communauté se réservera également la possibilité d'éliminer des candidatures incomplètes ou non conformes à la vocation du local.

Planning :

Date limite de l'envoi des dossiers de candidatures : 12 mai

ETAPE 1 Examen des candidatures et présélection

ETAPE 2 Notification de présélection par mail

ETAPE 3 Entrevue avec les porteurs de projets présélectionnés

ETAPE 4 Notification de la décision finale par mail

ETAPE 5 Evaluation des besoins d'accompagnement et transmission de l'activité

ETAPE 6 Inauguration souhaitée au plus vite.

5. ENGAGEMENTS DE CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE ET DE SES PARTENAIRES

- Assurer l'accompagnement de l'implantation et le suivi du développement du porteur de projet ;
- Aider à la recherche de financements ;
- Faire bénéficier au porteur de projet gagnant d'une visibilité locale importante ;
- Abonder à une aide immobilière d'une valeur de 1000€ versée en deux temps. Lors de l'installation du porteur de projet (500€ sous fourniture d'un justificatif d'installation) et lors du premier anniversaire du commerce (500€ sous fourniture d'un justificatif d'activité).

6. ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE DE JARNOSSE

- Aider le commerce par un appui qui reste à définir par le Conseil municipal.

7. ENGAGEMENTS DU PORTEUR DE PROJET

- Exercer son activité au minimum cinq jours par semaine avec une amplitude horaire suffisante. Il devra se conformer au Code du Travail, notamment en termes de temps de repos hebdomadaire et de durée maximale journalière autorisée ;
- Participer à la dynamique collective de la vie du village.

Dossier de candidature

1/ PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Parcours / Expérience :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2/ PRESENTATION DE L'ENTREPRISE (SI EXISTANTE)

Raison sociale :

Email :

Site Internet :

Nombre de salariés :

Votre structure est-elle adhérente à un réseau ?

Oui, lequel ?

Non

Avez-vous bénéficié d'un accompagnement pour monter votre projet ?

Oui, lequel ?

Non

3/ DESCRIPTION DE MON PROJET

Nature de mon projet (description synthétique)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Contexte, objectifs et motivations de mon projet

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Description de l'action (étapes de développement, calendrier prévisionnel de mise en œuvre)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Clientèle visée (ex : particulier, professionnel, locale, etc...)

.....
.....
.....
.....
.....

Etat d'avancement de mon projet (étapes accomplies)

.....
.....
.....
.....
.....

Date d'ouverture envisagée

.....
.....
.....
.....

Horaires d'ouverture envisagés

Lundi :

Mardi :

Mercredi :

Jeudi :

Vendredi :

Samedi :

Dimanche :

4/ BESOINS DE DEPART

Que me faut-il pour démarrer mon activité (travaux, aménagements spécifiques, stocks, etc.) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....